



## **Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-411-6**

Autres références : 2009-70, 2009-70-1, 2009-70-2, 2009-113, 2009-113-1, 2009-113-2, 2009-279, 2009-411, 2009-411-1, 2009-411-2, 2009-411-3, 2009-411-4 et 2009-411-5

Ottawa, le 13 novembre 2009

### **Avis d'audience**

**16 novembre 2009**  
**Gatineau (Québec)**

### **Instance de politique portant sur une approche par groupe de propriété à l'égard de l'attribution de licences à des services de télévision et sur certaines questions relatives à la télévision traditionnelle**

#### **Ajout d'un document au dossier de l'instance**

1. Pour faire suite à l'avis de consultation de radiodiffusion 2009-411, le Conseil annonce que le rapport suivant a été versé au dossier public de la présente instance :
  - Modèles de conversion au mode numérique (PricewaterhouseCoopers s.r.l.)
2. Bien que ce rapport ait été commandé par le Conseil, les observations et les conclusions qui y sont exprimées sont celles de l'auteur seulement. Le Conseil rend ce rapport disponible suivant son principe habituel de transparence et permet ainsi aux parties de faire part de leurs observations au Conseil ou par l'entremise d'observations écrites suite à l'audience s'il y a lieu.

Secrétaire général

*Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant:*

<http://www.crtc.gc.ca>.